

L'an deux mille vingt, le lundi 23 novembre, à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Monsieur Pascal DALIGAULT, 1^{er} Maire-Adjoint. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 17 novembre 2020. Les pièces relatives au contrat de délégation de l'assainissement ont été adressées aux conseillers municipaux le vendredi 6 novembre 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 17 novembre 2020.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Pascal DALIGAULT, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Angélique MOUROCQ et Hervé PONDEMER

Ont donné pouvoir :

- Godwill BABALAO à Hervé PONDEMER
- Pascal BILLARD à Nathalie BOUILLARD
- Valérie CATHERINE à Jean-Daniel GOUDIER
- Nathalie COLLIBEAUX à Nathalie BOUILLARD
- Sylvain DELANGE à Laëtitia BOISSÉE
- Valérie DESQUESNE à Pascal DALIGAULT
- Patrick FENOUIL à Xavier ANCKAERT
- Nadine LECHATELLIER à Jean ELISABETH
- Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER
- Anne ROELANDT à Angélique MOUROCQ
- Sandrine SIMÉON à Laëtitia BOISSÉE

Absent excusé : Flavien DELÈTRE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20201123-20_02795-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 17
- votants : 28

Date de la convocation et d'affichage : 17 novembre 2020
Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération

N° 6 / 7-5-2

Secrétaire de séance

M. ANCKAERT

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 octobre 2020 a été adopté
→ à l'unanimité

Demande de subvention pour l'école de Saint-Germain-du-Crioult - Projet cirque

Une semaine au cirque s'est déroulée en février 2020.

Chaque classe a participé au projet et a réalisé tous les jours pendant une semaine 1h30 d'activités se rapportant au cirque (acrobaties, jonglerie,...)

Un accord de principe avait été donné et la commission des finances a émis un avis favorable à l'unanimité au versement de cette subvention qu'il convient d'individualiser pour le versement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **AUTORISE** l'attribution de la subvention d'un montant de 1000€ à la coopérative scolaire de l'école de Saint-Germain-du-Crioult
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 23 novembre 2020

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

